

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 29 octobre 2018, à 19h00, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents :

Nathalie Dupuis, mairesse
Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2
Karl Hunting, conseiller au siège no 3
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4
René Couture, conseiller au siège no. 5
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Diagnostic organisationnel
- 4.0 Entente relative à des travaux municipaux
- 5.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4151-2018-10-29 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité



D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4152-2018-10-29 **DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL**

ATTENDU le départ du chef d'équipe en mai 2018;

ATTENDU le départ du nouveau chef d'équipe le 12 octobre 2018;

ATTENDU QUE suite à ces départs, la Ville désire s'assurer du bien-être de ses employés de ce département en procédant à un diagnostic organisationnel;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil accorde un budget de 6 000\$ pour procéder à ce diagnostic organisationnel ;

QUE ce projet soit financé à même le surplus du présent exercice financier.

4152-2018-10-29 **SIGNATURE DE L'ENTENTE PROMOTEUR AVEC LA COMPAGNIE 9260-2036 QUÉBEC INC. POUR LE PROJET CHAMP DES POSSIBLES**

CONSIDÉRANT le règlement 602 portant sur les ententes relatives à des travaux municipaux;

CONSIDÉRANT le projet intégré « Champ des possibles » du promoteur 9260-2036 Québec inc.;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette
Et résolu à l'unanimité

DE signer l'entente avec le promoteur 9260-2036 Québec inc. pour le projet intégré « Champ des possibles », lots # 6 231 873, 6 231 874, 6 231 875, 6 231 876, 6 231 877, 6 231 878 et 6 231 8791 8231 758, 3 054 012 5 673 043 et 5 673 044 ;

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer l'entente et tout autre document permettant de donner plein effet à l'entente.

QUESTION DES CONTRIBUABLES

Aucune question.



L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h10.

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale

